

Jean-Luc PERAT
Conseiller général
du Canton de Trélon

Anor, 10 octobre 2013

Ancien Député

Port. : 06 80 23 73 69
Tél. : 03 27 59 51 11
Fax : 03 27 59 55 11
Mél. : jean-luc@perat.fr
Site Internet : www.perat.fr

Monsieur le Premier Ministre

**Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne**

75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Je me permets de vous adresser ce courrier, comme ancien collègue député de la précédente législature, pour vous sensibiliser à la situation économique critique de notre bassin de vie.

Le gouvernement a mis en priorité l'emploi et la redynamisation économique des territoires. Tout récemment, Monsieur le Président de la République a annoncé une aide sous la forme d'un pacte entre l'Etat et la Région Lorraine de 300 millions d'euros. Vous l'avez signé à Matignon le mardi 17 septembre dernier avec le Président Masseret, orientant les investissements vers des projets jugés innovants.

A notre niveau, certes plus modeste, le territoire de Fourmies a tous ses indicateurs au rouge vif. Nous connaissons un taux de chômage particulièrement élevé, certainement le plus haut de France ; nous sommes excentrés et enclavés, notre population demeure fragilisée, connaissant un fort pourcentage de familles accompagnées, un taux important de grossesses précoces, une sous-qualification...

Je ne veux pas faire uniquement un constat de misérabilisme, ni de fatalisme car nous avons des atouts. Notre situation géographique nous positionne au cœur de l'Europe, à 200 kms de Paris, à 100 kms de Bruxelles, à 120 kms de Lille. Les Elus de territoire se mobilisent pour faciliter l'installation, pour encourager le développement des entreprises, pour accompagner les projets. Nous venons tout dernièrement de construire un pôle intercommunal de développement économique, accueillant en son sein une ruche d'entreprises, le siège de la communauté de communes, les services partenaires (CCI, chambre des métiers, BGE, Thiérache Initiative, Face Thiérache) afin de se doter d'un outil identifié, dynamique, performant, reconnu par le monde professionnel... Mais... car il y a un mais. Nous avons besoin de votre aide, Monsieur le Premier Ministre. Sous quelle forme ?

.../...

Nous souhaiterions que le secteur de Fourmies soit classé en **ZONE FRANCHE URBAINE**. La définition de la zone le justifie pleinement au travers des critères retenus :

- une ville de plus de 10 000 habitants : Fourmies,
- un taux de chômage hyper élevé,
- une proportion de personnes sorties du système scolaire,
- une proportion de jeunes importante,
- un potentiel fiscal par habitant (particulièrement bas, bien en dessous de la moyenne départementale et nationale).

Votre regard nous est indispensable pour encourager, pour donner un « coup de pouce » à nos initiatives, à notre détermination à vouloir s'en sortir dans l'intérêt de nos concitoyens. Nous avons un potentiel sur des particularités autour du bois et de la pierre bleue, du tourisme, de la qualité environnementale, du savoir-faire. La région Nord – Pas-de-Calais a souffert, vous le savez, de la désindustrialisation par de nombreuses fermetures. Certains territoires ont su rebondir mais le nôtre continue de souffrir au regard des constats évoqués précédemment. L'accompagnement facilitateur de l'Etat est capital, déterminant, et représentera un véritable signal d'encouragement d'une confiance et d'un espoir en l'avenir.

Par ailleurs, l'impact que représenterait une telle décision pour notre territoire serait également très positif pour la réussite de notre Pôle d'Excellence Rurale et un atout pour les nouveaux professionnels de santé que nous souhaitons installer sur notre territoire.

Je reste à votre disposition, avec mes collègues pour rencontrer vos collaborateurs.

En vous remerciant, Monsieur le Premier Ministre, pour l'attention que vous porterez à mon plaidoyer et en attendant de vous lire ou de vous rencontrer, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de mes sentiments respectueux et de ma haute considération.

**Le Conseiller Général
Ancien Député
Jean-Luc PERAT**

Bien fidèlement

